



Les Randonneurs du Marais

Compte rendu du Conseil d'Administration
du Vendredi 27 Janvier 2023
A 16h00 salle de la Coursaudière à Challans

Membres du CA présents

Barreau Cyrille
Beautru Marie-Françoise
Bossard Joseph
Chauve-Morin Annick
Derouin Maurice
Drouillet Jean-Yves
Doucet Valérien

Guilbaud Bernard
Huttin Annie
Leray Marc
Martens Anne-Marie
Rousseau Gilles

Absents excusés : Lopez Dominique, Roy Roselyne, Vorain Patrice.

Absentes : Chevrier Marie-Madeleine, Feuvray Béatrice.

Ordre du jour :

- Approbation du P.V. de l'A.G. du 25/11/2022 validé
- Approbation du P.V. du Conseil du 2/12/2022 validé

- Randos des jeudis

Plusieurs randonnées sont programmées avec un ou une seule responsable. Une personne supplémentaire devra être prévue afin de sécuriser ces randos.

- Travaux des commissions

Concernant le site internet, un gros travail a déjà été effectué par Jean-Yves Drouillet, Annick Chauve-Morin, Dominique Lopez et Annie Huttin.

L'agenda sera ouvert à tous mais les noms des animateurs de randonnées et certaines rubriques plus confidentielles ne seront accessibles que par les adhérents qui disposeront d'un code remis à jour, tous les ans.

Le logo de l'office de tourisme sera joint après accord de cet organisme ainsi que le logo des sponsors (hyper U et Crédit Mutuel).

Les photos prises au cours des randonnées seront transmises à Jean-Yves Drouillet qui se chargera de les compiler.

-Formations

La commission prévoit :

- Une formation de 2 heures par la FDRP pour la sécurité en randonnée, pour les organisateurs en mars (30 personnes maximum).
- En juin une information par Marc Leray et Maurice Vignolles concernant l'utilisation du site « Ma Rando » et le tracé de cartes sur smartphone par exemple.
- A l'automne, Eric Bonhommeau envisage d'organiser une formation aux premiers secours ou un recyclage.

- Projets de sortie 2° trimestre 2023

Le jeudi 11 mai, une sortie est prévue au Parc oriental de Maulévrier avec au préalable une randonnée.

L'entrée de la visite guidée du parc est de 9,10 euros par personne pour un groupe supérieur à 20. Une fiche est à remplir.

L'autocariste doit faire parvenir son devis dans les prochains jours.

Le départ de Challans est prévu à 7h30 et le retour vers 20h.

Un autre projet de sortie est étudié mais reste à finaliser (Charente ou autre) pour la rentrée en septembre.

- Représentation des Randonneurs à l'Assemblée Générale du C.D.R.P. de Vendée à Talmont St Hilaire le 25 février 2023.

Gilles Rousseau, Cyrille Barreau, Annie Huttin et Marc Leray y participeront.

- Questions diverses.

La journée décentralisée de la marche est prévue le dimanche 15 octobre.

Le club y participera, une préinscription est à faire.

Gilles Rousseau indique que le tarif kilométrique pour les déplacements, est passé à 40 centimes depuis le 1^{er} janvier 2023 au niveau du C.D.R.P. de Vendée.

La FFRP envisage d'augmenter pour l'an prochain le prix de la licence.

Elle passerait de 28 à 32 euros. L'ensemble des membres du CA trouve cette augmentation exagérée.

Le 2 février une réunion est proposée par la COMCOM Challans Gois pour l'ensemble des assos afin d'évaluer leurs besoins. Le club y participera.

Le 19 mars, pour la rando du sang à Froidfond, trois signaleurs sont demandés : Cyrille Barreau est volontaire, reste à trouver deux autres personnes.

Annick Chauve-Morin souhaiterait que le responsable de chaque randonnée communique (par SMS) au responsable des randonnées du jour, le nombre de participants et le nombre de km parcourus . Ce système simple va être appliqué.

Prochaine réunion du CA le 31 mars à 16h

Fin de réunion 17H30

